

De la responsabilisation individuelle à la solidarité sociale

Atelier Mots pour Maux du 18 octobre 2005

Durée : 3h

Sommaire :

- 1- La course aux droits (brise-glace)
- 2- Présentation du concept de droits humains
- 3- Lutttes individuelles et lutttes collectives (travail en sous groupe)
- 4- Responsabilisation individuelle et solidarité sociale
- 5- Discussion

1- Brise-glace : la course aux droits (20 mn)

Tracez une ligne au sol qui sera la ligne de départ. Placez l'ensemble des participants derrière cette ligne. Expliquez que les dix énoncés suivants présentent un ensemble de droits humains de base. Chaque fois que l'énoncé vous correspond avancez d'un pas. Si non reculez d'un pas. L'objectif est d'atteindre une deuxième ligne située à dix pas de la première. Derrière cette ligne imaginaire on peut considérer que l'on se trouve dans un monde idéal où les droits de chacun sont pleinement accomplis. Suite à chaque énoncé l'animatrice peut fournir brièvement quelques éléments d'information sur les conditions qui font que ce droit est ou n'est pas réalisé (au Québec ou ailleurs)

1- Si tu manges à ta faim, des choses que tu aimes manger, qui sont de nature saine et de bonne qualité avance d'un pas.

2- Si tu as accès à l'eau potable gratuitement (sans taxe au locataire, ni compteur) avance d'un pas

3- Si tu as un toit décent, en bon état, avec un espace à toi qui te permet de vivre confortablement avance d'un pas

4- Si tu peux être soigné gratuitement (dents et yeux compris) avance d'un pas (si tu payes une assurance privée pour tes soins de santé, recule d'un pas)

5- Si tu payes moins de 25% de ton revenu sur ton loyer avance d'un pas.

6- Si tu as un revenu qui te permet de vivre décemment, de subvenir à l'ensemble de tes besoins et de ceux des personnes dont tu es responsable avance d'un pas.

7- Si tu as droit à l'assurance chômage avance d'un pas

8- Si tu es suffisamment outillé pour te faire entendre (au sein des médias, du travail, de la société, comme citoyen) avance d'un pas

9- Si tu as accès gratuitement à toute l'éducation que souhaites recevoir, avance d'un pas

10- Si tu as accès gratuitement à de l'information de qualité et à toutes les connaissances bibliographiées qui t'intéressent, avance d'un pas.

Mener brièvement une discussion sur ce que l'exercice a fait sentir aux gens, leurs questionnements, leurs malaises, leur perception de la réalisation de leurs droits et de ceux des autres, de leur positionnement par rapport aux autres.

2- Présentation du concept de droits humains (30 mn)

La Révolution Française (1789) et l'indépendance américaine (1776) sont des précurseurs de l'idée de droits de l'Homme. Mais il faut attendre 1948 avec la création de l'ONU pour véritablement parler d'une déclaration des droits de l'Homme avec des visées d'universalité.

1948 : la déclaration contient une notion de droit à la non-discrimination plus un ensemble de droits issus de chacun des blocs (Est et Ouest= guerre froide, etc.)

Ouest	Est
Droits civils et politiques	Droits économiques et sociaux
Non-ingérence de l'État : l'état doit s'abstenir d'agir pour permettre à ces droits de se réaliser. Il est cependant gardien de la paix sociale par l'entremise de la police et de l'armée	État doit agir et entreprendre des actions pour promouvoir l'épanouissement de ces droits
Exemple : propriété privée	Exemple : santé, sécurité sociale, etc.

L'Ouest et l'Est apportent la notion des droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
L'ensemble de ces droits constituent La Charte des droits de l'Homme

1966 : Deux pactes apportent des cadres législatifs et juridiques à la charte. Ceux-ci visent à définir comment la charte doit peut être intégrer à des législations locales et appliquée par un système judiciaire.

Puis au cours des années des protocoles sont ajoutés à la charte pour des sujets spécifiques (droits des enfants, droits des prisonniers, etc.)

Au départ tous les pays ont signé la charte puis par la suite ils doivent l'intégrer à leur législation nationale. Au fil des ans ils sont de moins en moins nombreux à signer les divers protocoles.

1976 : La charte des droits et libertés de la personne (Québec) Elle ne contient que 8 des 48 droits économiques et sociaux contenu dans la déclaration des droits humains internationale

1982 : La charte des droits humains (Canada) Elle ne contient aucun droit économique et social (!!)

Ceci est de l'information extra-super-hyper-résumée par rapport à ce qui s'est dit lors de l'atelier. Pour plus de profondeur et de précisions consulter les sites suivants :

OHCHR- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme

Représentant officiel des Nations Unies pour la question relative aux droits de l'Homme, accès au site de la Commission des droits de l'homme (CDH), accès au site du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) et à celui des différents organes onusiens des droits de l'homme ; documentations officielles: déclaration universelle, pactes, protocoles, rapports; actualités; présences sur le terrain; informations au sujet du droit international, etc.

=== www.ohchr.org

LDL- Ligue des droits et libertés

La Ligue interpelle les décideurs et informe le public sur plusieurs thèmes : accès à la justice, droits économiques, sociaux et culturels, droits des femmes, des autochtones, des immigrants, libertés d'expression, etc. ; publie des communiqués en lien avec l'actualité, de la documentation pédagogique, des rapports, des livres, etc. ; organise et soutient plusieurs activités; a plusieurs comités, dont celui sur les droits économiques, sociaux et culturels qui vous informe, mets en place et soutient plusieurs actions.

=== www.liguedesdroits.ca

FIDH-Fédération internationale des ligues des droits de l'homme

Actualités, documentation, listes des organisations de défense des droits de l'homme à travers le monde.

=== www.fidh.org

CODAP- Centre de conseils et d'appuis pour les jeunes en matière de droits humains

Formations internationales avec les organismes associés, journal diffusé internationalement 4 fois l'an, cafés rencontres sur les droits humains, documentation

=== www.codap.org

CQF- Centre québécois de formation pour les jeunes en matière de droits humains

Actualités, fin de semaine de formations en matière de droits humains en étroite collaboration avec le CODAP.

=== www.cqfdh.org

OPDS-Organisation populaire des droits sociaux-

Défense de droits collective et individuelle des personnes à l'aide sociale. Publication de la loi vulgarisée de l'Aide sociale. Perspective critique et revendications collective pour un changement social et législatif.

=== www.cam.org/~opdsrm/html/mission.htm

ADDs-Association pour la défense des droits sociaux

Documentation, critique sur la loi de l'aide sociale, campagne d'appuis pour les victimes de la crise du logement.

=== www.geocities.com/addsmm

LDH- La ligue des droits de l'homme (France)-

Actualités, documentation, revue Homme et Libertés (certains numéros à télécharger.

=== www.ldh-france.org

Vous pouvez aussi vous référer aux organismes suivants :

Les comités logement et les comités chômage de votre quartier, votre syndicat étudiant ou de travailleur, la Coalition Solidarité Santé.

(Vous trouverez leur site en googlant)

3- Lutttes individuelles et lutttes collectives (1h)

Séparez l'assemblée en 4 groupes. Remettez à chacun un des énoncés suivants :

1- Vous êtes en Angleterre au 19^e siècle. Vous travaillez dans une usine de textile dans des locaux mal aérés, bruyant et sales. Vous tombez malade : vous toussez beaucoup et commencez presque à cracher vos poumons. Toutes votre famille conjointE et enfants compris travaillent dans cette usine 12h par jour. Que faites vous pour vous soigner?

2- Vous êtes au Québec en 2005. Vous travaillez dans une usine, vous tombez malade. Votre maladie n'est pas due à votre milieu de travail (pas droit à la CSST). Que faites -vous?

3- Vous êtes en Angleterre au 19^e siècle. Vous travaillez dans une usine de textile dans des locaux mal aérés, bruyant et sales. Vous êtes logés sur le territoire de l'usine par votre patron qui est donc aussi votre propriétaire. Toutes votre famille conjointE et enfants compris travaillent dans cette usine 12h par jour. Vous apprenez que la moitié des employés de l'usine seront renvoyés d'ici 2 semaines. Que faites vous pour continuer à subvenir à vos besoins?

4- Vous êtes au Québec en 2005. Pour cause de restructurations, vous perdez votre emploi. Vous n'avez pas travaillé assez longtemps pour avoir droit au chômage. Que faites -vous?

Travail en sous-groupes pendant une quinzaine de minutes puis retour en grand groupe où chaque groupe présente ses pistes de solutions. Menez la discussion en faisant la distinction entre des solutions qui tiennent d'une action collective et celles qui tiennent d'une action individuelle. Prenez garde aux anachronismes : par exemple on ne peut avoir recours à un syndicat au 19^e siècle!!

4- Responsabilisation individuelle et solidarité sociale (30 mn)

L'idée d'individualité apparaît dès le 17^e siècle avec le célèbre « Je pense donc je suis » de Descartes. Cette prise de conscience de l'existence d'une entité individuelle se renforce durant la période des Lumières (18^e siècle) avec la remise en question du dogme religieux et de l'absolutisme du pouvoir. Les individus veulent de plus en plus se définir eux-mêmes avec leurs propres valeurs et leurs propres intérêts.

Au 19^e siècle l'explosion des idéologies individualistes donne le jour à plusieurs courants. Nous présentons ici le courant encore dominant aujourd'hui, l'individualisme libéral et sa principale critique, l'individualisme démocratique.

Courants de pensées	Individualisme libéral	Individualisme démocratique
	<ul style="list-style-type: none"> - Lié à la montée du capitalisme - Règne de la liberté individuelle qui prime sur la collectivité - <u>Droit individuel</u> au détriment du <u>bien commun</u> - Individu au service de la société - <u>État</u> : réduction du rôle, fin des ingérences en matière sociale L'État ne sert qu'à protéger les libertés individuelles (vie privée, propriété, liberté d'entreprendre) - <u>L'ordre naturel</u> des choses : tout se régule, tout s'équilibre. Libéralisation du marché qui se régule par lui-même - Sélection naturelle, forme de darwinisme social, certains naissent forts d'autres faibles, que les meilleurs gagnent! 	<ul style="list-style-type: none"> - Lié à la montée du mouvement progressistes, socialistes (critique le modèle dominant) - Valorisation des droits collectifs - <u>Bien commun</u> passe avant les <u>libertés individuelles</u> - Société au service des individus - <u>État</u> : rôle de régulateur, juste redistribution des richesses, interventionnisme en matière sociale et économique, assurer la justice sociale et le bien commun - Refuse qu'il existe un « <u>ordre naturel</u> des choses » qu'il voit comme une théorie qui légitimise les inégalités et l'exploitation - Refuse l'idée d'une sélection naturelle dans le domaine social
Approches, idéologies	Fonctionnalisme	Structuralisme
	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Problème central</u> : individu Déviance, tare individuelle, pathologie individuelle, mésadaptation sociale qui trouble la paix et l'ordre social - <u>Solution</u> : réadaptation sociale, corriger le comportement déviant, réinsérer socialement Rapport d'expert au mésadapté 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Problème central</u> : structures sociales produisent des inégalités sociales - <u>Solution</u> : viser dans une démarche collective la transformation des structures sociales dans une perspective de changement social
Perspectives	Responsabilisation individuelle	Solidarité sociale
	<ul style="list-style-type: none"> - Individualisation des problèmes sociaux - l'individu est responsable de sa condition (psychologique, sociale, économique) et des problèmes qui le concernent - Individu responsable de transcender sa condition, de se réaliser et de son bonheur. Chacun pour soi - Pauvreté = lâcheté, choix 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité collective des problèmes sociaux (souci collectif) - Les problèmes sociaux découlent de <u>conditions</u> économiques, culturelles et sociales - Solidariser, s'associer, s'engager, lutter conjointement dans une démarche collective pour un changement social - Individu = acteur de changement social

5- Discussion (30mn ou plus!)

Animation d'une discussion d'une trentaine de minutes suite à l'exposition de ces courants de pensées et des perspectives qui en découlent. Garder à l'esprit que le but n'est pas de faire disparaître une certaine sorte d'individualisme au profit d'un autre. Si l'on considère que de l'individualisme libéral découle un ensemble de droits civils et politiques et que de l'individualisme démocratique un ensemble de droits économiques et sociaux, les deux courants doivent co-exister pour assurer le plein respect de l'ensemble des droits de la personne. Le problème dans notre société est que les droits civils et politiques sont les seuls qui continuent d'être respectés et que les droits économiques et sociaux s'effritent progressivement suite à des décisions politiques spécifiques.

Recherche, création et animation par :

Nesrine Bessaïh
Yasmin Charara
Alexandra Pierre
Rafaelle Sinave